

## L'édito



### SOMMAIRE

- À l'Assemblée nationale
- En circonscription
- Chiffres clés
- En images

## Le droit du sol est un droit fondamental

**La France, que cela plaise ou non à certains, est historiquement une terre d'accueil et d'immigration.**

La France est le pays européen qui a ouvert le plus tôt la nationalité aux étrangers dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le droit du sol est un principe juridique qui conditionne l'accès à la nationalité française.

Il est au cœur de ce qu'être français veut dire : l'appartenance à la communauté nationale ne renvoie pas à la seule dimension ethnique, mais aussi à la présence sur le territoire, à la culture, à la citoyenneté, à l'attachement au pays.

Avec la filiation, la naturalisation et le mariage, le droit du sol est une des quatre voies qui ouvre l'accès à la nationalité française.

Ce droit est de plus en plus combattu et contesté par l'extrême droite, mais aussi par la droite LR, qui vient de porter gravement atteinte au droit du sol à Mayotte, refusant ainsi aux mahoraises et mahorais l'égalité républicaine que nous devons à chaque citoyen français.

**Si nous voulons une immigration réussie, c'est par l'intégration républicaine**, que celles de ceux qui sont nés en France, ou dont les parents ont fait le choix de vivre dans notre pays, bénéficient de l'acquisition de la nationalité française.

**Le droit du sol est et doit rester un pilier de la République.  
Le défendre c'est défendre la République .**

PASSEPORT

À  
L'ASSEMBLÉE  
NATIONALE

## Une nouvelle remise en cause contre le droit du sol à Mayotte

Le 8 avril, l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi visant à renforcer les conditions d'accès à la nationalité française à Mayotte.

Je me suis opposée au nom du groupe socialistes et apparentés à cette nouvelle charge portée contre le droit du sol à Mayotte. La réforme de 2018 avait déjà exclu la grande majorité des étrangers nés à Mayotte de l'accès à la nationalité française, mais n'a eu aucun effet sur les « flux migratoires ».

Actuellement, les enfants nés à Mayotte doivent avoir un parent en situation régulière sur le sol français depuis au moins 3 mois au moment de leur naissance pour obtenir la nationalité française. Désormais, les

deux parents devront résider régulièrement en France depuis au moins un an. Une exception a heureusement été aménagée pour les familles monoparentales. S'attaquer au droit du sol à Mayotte, c'est surtout ouvrir une brèche dangereuse dans nos principes républicains. Derrière cette remise en cause se cache une stratégie : habituer les esprits, préparer le terrain à une attaque en règle contre le droit du sol en métropole.

Laurent Wauquiez ne s'en cache même pas en affirmant que « ce qu'on fait pour Mayotte a vocation à s'étendre au pays entier ». La question de l'immigration irrégulière

à Mayotte mérite mieux et mérite surtout une réponse globale plutôt que des fausses promesses.

N'oublions pas l'essentiel : l'aide humanitaire, la reconstruction de Mayotte et de nouvelles perspectives de développement socio-économique pour nos compatriotes.

En résumé, ce texte apparaît contraire à notre Constitution et nous avons saisi le Conseil Constitutionnel afin que ce dernier rappelle au législateur les lignes à ne pas franchir.



[Lire la vidéo](#)



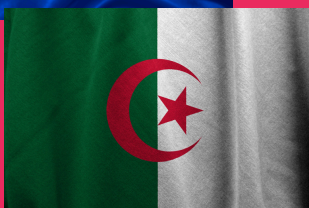
[Lire la vidéo](#)

**ici**

Dimanche 20 avril, j'étais l'invitée du journal de France 3 Aquitaine pour évoquer l'Affaire Bétharram.



## Proposition de résolution sur l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Algérie



[Lire la vidéo](#)

Je regrette que la crise diplomatique entre la France et l'Algérie soit relancée, en dépit de la volonté de réchauffement manifestée par nos deux pays.

Nous examinons mi-avril en Commission des Affaires européennes une proposition de résolution du Rassemblement national visant à dénoncer l'Accord euro-méditerranéen de 2005, qui est un accord d'association entre l'Union européenne et l'Algérie.

Par cette proposition de résolution, le RN a tenté de transposer les tensions franco-algériennes vers des tensions

euro-algériennes.

J'ai déploré l'instrumentalisation de la question algérienne à des seules fins de politique intérieure.

Cette ligne « dure » tenue par l'extrême droite et une partie de la droite française, incarnée par le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, réduit l'Algérie aux questions migratoires et sécuritaires, au détriment d'un apaisement des tensions par la voie diplomatique.

[Lire la suite](#)



## EN CIRCONSCRIPTION

Le 10 avril, je participais à une délégation formée de la présidente et des vice-présidents de l'OPLB (Office Public de la Langue Basque) ainsi que de l'ensemble des parlementaires du Pays basque, reçue au ministère de l'Éducation nationale par le directeur de cabinet de la Ministre et la directrice générale de l'enseignement scolaire.

Une rencontre dont la qualité des échanges a démontré la connaissance des enjeux de la politique linguistique.

### Un avenir conforté

Concernant l'avenir de l'OPLB, l'importance de renforcer l'outil a été soulignée par le ministère et

## Quel avenir pour l'Euskara dans l'enseignement ?

des engagements ont été pris pour que soit rapidement organisée une rencontre interministérielle dans laquelle l'Éducation nationale défendra le principe d'une hausse du budget de l'OPLB dès cette année et la nécessité de l'inscrire dans une trajectoire pour les années à venir.

Dans une logique de mise en œuvre d'une politique territorialisée, le Ministère est favorable à ce que les services de l'inspection académique et du rectorat travaillent avec l'OPLB, à titre expérimental, sur une politique volontariste de l'offre d'enseignement en langue basque, notamment en milieu urbain, au-delà de la seule réponse à la demande.

### Vers un cadre spécifique

Conscient de la non prise en compte des langues régionales, le Ministère se montre prêt à définir les contours d'un cadre spécifique pour l'enseignement bilingue en langue

régionale, à l'instant de ce qui se fait pour les sections internationale et européenne.

### La place de l'Euskara dans les épreuves du baccalauréat et du brevet

C'est dans ce cadre que sera étudiée la place de l'Euskara dans les épreuves finales du baccalauréat (épreuve anticipée de mathématiques, grand oral et enseignement de spécialité).

Enfin, la possibilité pour les élèves bilingues des écoles publiques et privées confessionnelles de composer l'épreuve de sciences en langue basque au Diplôme National du Brevet a reçu un accueil favorable qui doit être validé par la Ministre.

L'OPLB souligne l'écoute active des représentants du ministère et la franchise des propos tenus.

### Rencontre à Villa Pia autour du rôle des députés

Vendredi 28 mars, j'ai eu le plaisir de rencontrer les élèves du lycée Villa Pia à Bayonne pour parler du rôle des députés à l'Assemblée nationale et en circonscription. Cette rencontre a été l'occasion de répondre aux interrogations des élèves de l'option Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain, notamment sur la notion de prescription.

[Lire la suite](#)

### Conférence sur l'injuste prix de notre alimentation

Le 15 avril, j'assistais à Ayherre à une conférence sur "L'injuste prix de notre alimentation : quels coûts pour la société et la planète". L'occasion de rappeler que quelque 8 millions de Français sont en insécurité alimentaire. Accéder à une bonne alimentation est pourtant un droit fondamental. Je remercie les organisateurs de nous aider à cette prise de conscience.

[Lire la suite](#)





## CHIFFRES CLÉS

# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

## Parité dans toutes les communes



Mon intervention à l'Assemblée nationale

Le 7 avril dernier, l'Assemblée nationale adoptait sans modification, la proposition de loi appliquant aux communes de moins de 1.000 habitants le scrutin de liste paritaire déjà en vigueur pour les autres communes.

Le texte s'appliquera dès le scrutin de mars 2026, à l'occasion des élections municipales.

Désormais, le scrutin de liste paritaire avec alternance hommes-femmes s'applique donc à toutes les communes, signant la fin du panachage.

Au Pays basque, une centaine de communes est concernée, et je me suis exprimée à l'Assemblée nationale à ce propos, mettant également en exergue l'initiative locale « Et si c'était vous ? ».

« Et si c'était vous ? » est une campagne lancée par la Communauté d'agglomération Pays Basque, le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale du droit des femmes.

Avec une affiche toute en couleur, cette campagne incite les femmes à s'engager en politique à l'approche des prochaines élections municipales.

**Elle permet de rappeler que la politique n'a pas de genre.**



## Les élus dans les Pyrénées-Atlantiques en chiffres

**62 ans**

C'est l'âge médian des maires dans le département.

**30%**

C'est la part de femmes dans les conseils communautaires.

**532 maires\***

Dont 17% de femmes et 83% d'hommes.

**497**

Maires sont élus depuis les élections de 2020. Les 35 autres l'ont été entre 2021 et 2025.

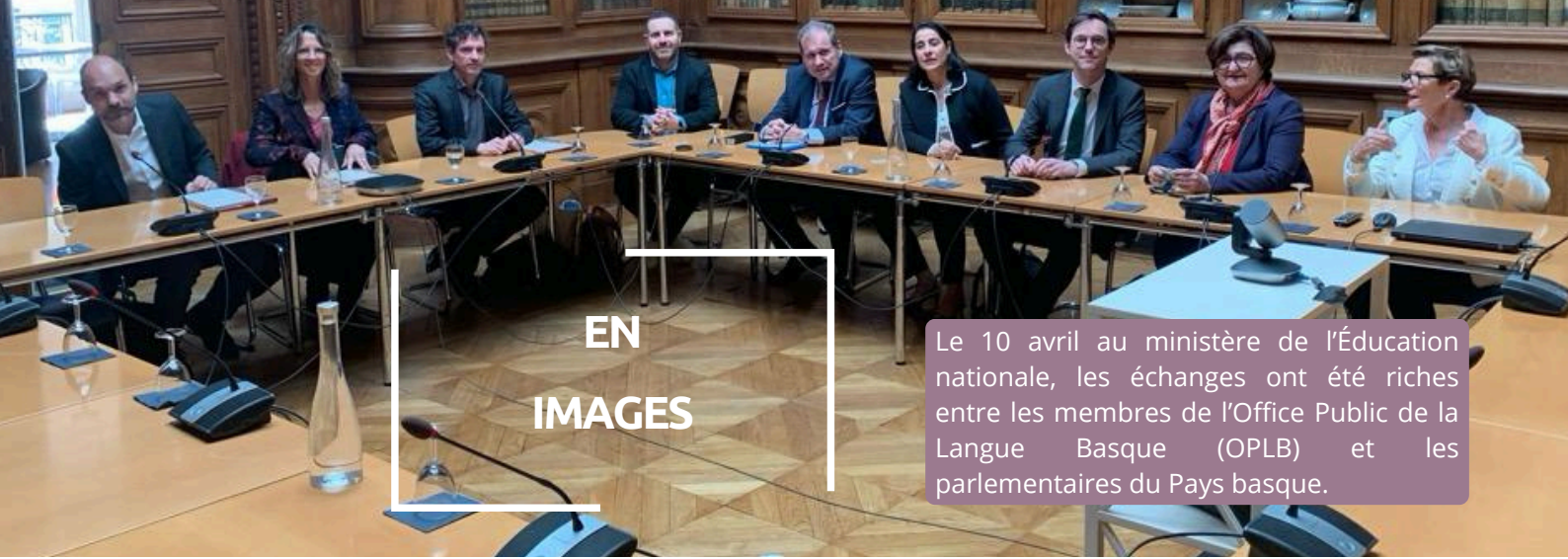
**Agriculteur**

C'est la principale catégorie socio-professionnelle représentée chez les maires et conseillers municipaux.

**0**

Il n'y a aucune femme présidente d'intercommunalité pour 9 hommes.

\*Il y a 545 communes dans le département, mais uniquement 532 fiches sont détaillées.



EN  
IMAGES

Le 10 avril au ministère de l'Éducation nationale, les échanges ont été riches entre les membres de l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) et les parlementaires du Pays basque.

Concours Ateliers  
d'Art de France



Le 12 avril, j'ai eu l'immense privilège d'être invitée par le maire de Labastide-Clairence à être membre du jury d'un concours d'art.



En avril, Mme. Anne-Sophie Marcon, sous-préfète des Pyrénées-Atlantiques venait à ma permanence le temps d'une rencontre de courtoisie.



Le 15 avril, à Ayherre, j'assistais à une conférence sur le prix de l'alimentation.



Rencontre avec les porteurs du projet de Centre de santé communautaire aux Hauts-de-Sainte-Croix.



En avril, afin de parler du territoire, nous avons rencontré la directrice de la Banque de France du Pays basque.



*Mercredi 9 avril, je découvrais avec ravissement le magnifique résultat de la rénovation de mon endroit favori du Palais Bourbon : la bibliothèque. Elle sera désormais ouverte à tous les citoyens.*

## POUR ME CONTACTER



[facebook.com/colette.capdevielle](https://facebook.com/colette.capdevielle)



[x.com/c\\_capdevielle](https://x.com/c_capdevielle)



[instagram.com/capdeviellecolette](https://instagram.com/capdeviellecolette)

### **Permanence de Bayonne (sur rendez-vous)**

7, chemin de la Marouette  
Espace Toki Lana  
(4ème étage)  
64100 Bayonne

[colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr](mailto:colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr)  
06.84.46.36.33

### **À l'Assemblée nationale**

Colette Capdevielle  
126, rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

[www.colette-capdevielle.fr](http://www.colette-capdevielle.fr)